

## UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

Depuis des décennies, les droits humains dans et par le sport sont au cœur de la mission du Conseil de l'Europe. L'Organisation s'efforce d'être une force motrice pour garantir que les droits humains sont ancrés dans le sport et, à travers lui, dans nos sociétés. À cette fin, l'une des priorités stratégiques du Conseil de l'Europe dans le domaine du sport consiste à :

«*Inscrire fermement la **protection des droits de l'Homme** et le **respect de l'État de droit dans le sport**, en particulier dans la lutte contre la corruption, à l'ordre du jour des gouvernements et des organisations sportives, notamment en encourageant le développement de législations, de politiques et des pratiques en Europe et au-delà.*»

(Priorités stratégiques du Conseil de l'Europe 2022-25)

## LA CHARTE EUROPÉENNE DU SPORT ET LES DROITS HUMAINS

La [Charte européenne du sport](#) (CES) invite les États à concevoir leurs politiques sportives conformément à ses lignes directrices et les parties prenantes à prendre en considération les principes qu'elle énonce. La CES appelle notamment à la protection des droits humains des personnes impliquées dans des activités liées au sport ou exposées à celles-ci.

Plus précisément, l'article 6.1 de la CES invite toutes les parties prenantes à «**respecter et protéger les droits de l'Homme et les libertés fondamentales internationalement reconnus**» et à «**observer le cadre général établi pour leur mise en œuvre dans les activités commerciales et les autres activités.**»

L'article 6.2 réaffirme ce qui suit :

«*L'approche relative à la diligence raisonnable en matière de droits de l'Homme dans le sport requiert le respect des droits de l'Homme des personnes qui participent ou qui sont exposées à des activités liées au sport.*»

## LES DROITS HUMAINS DANS ET PAR LE SPORT : NOS ACTIONS

En tant que plateforme de convergence et de dialogue multisectoriel, l'APES travaille en coopération avec le mouvement sportif et les organes intergouvernementaux et de suivi compétents pour organiser des **échanges réguliers** et partager une **expertise** dans les domaines où des problèmes de droits humains ont été observés.

Par le biais de **partenariats institutionnels**, d'**événements thématiques**, d'**examens systématiques**, de **rappports**

sur les progrès réalisés dans ce domaine et d'**études commandées**, l'APES fait de la protection des droits humains une priorité et encourage l'intégration des questions relatives aux droits humains dans le sport dans les mécanismes existants de surveillance des droits humains.

Les travaux de l'APES sur ce sujet consistent notamment à :

- ▶ Faire des droits humains dans et par le sport la pierre angulaire des **Conférences des ministres responsables du sport**.

Résultats de ces Conférences :

- Adoption d'une [Résolution sur les droits de l'Homme dans le sport](#) (2021)
- Adoption de la [Déclaration internationale sur les droits de l'Homme et le sport](#) (Déclaration de Tbilissi) (2018)
- ▶ Instaurer un **Forum annuel sur le sport et les droits humains**, qui offre une plateforme de dialogue entre la **Cour européenne des droits de l'homme**, d'autres organes de suivi des droits humains et le monde du sport. Ce Forum a abordé des sujets tels que la liberté d'expression, la protection des données et l'égalité de genre.
- ▶ Publier des **manuels** :
  - À destination du mouvement sportif : «[La protection des droits de l'homme en Europe dans le cadre des procédures disciplinaires et arbitrales des organisations sportives](#)» (2018)
  - À destination des autorités judiciaires : «[Les procédures disciplinaires et arbitrales du mouvement sportif](#)» (2017)
- ▶ Aborder la protection et la promotion des droits humains des athlètes transgenres et intersexes dans les compétitions sportives (par le biais d'études, d'une boîte à outils éducative, de webinaires et de la [Conférence de l'APES sur la diversité](#) organisée en 2021).



**Protéger** les athlètes et toutes les personnes impliquées dans le sport



Lutter contre les différentes formes d'**arbitraire** et d'**abus**



Adopter une **politique de tolérance zéro** face à la violence et à toutes les formes de discrimination



Promouvoir l'**égalité de genre**



Respecter les droits humains lors de l'organisation de **grandes manifestations sportives**



## COURS EN LIGNE HELP SUR LES DROITS HUMAINS DANS LE SPORT

Le programme de formation aux droits humains pour les professionnel·les du droit (HELP) du Conseil de l'Europe vise à renforcer les capacités des juges, des avocat·es et des procureur·es à appliquer les normes européennes relatives aux droits humains dans leur travail quotidien. Cela passe par les cours en ligne HELP, qui couvrent une série de sujets relatifs aux droits humains.

L'objectif du [cours en ligne HELP sur les droits humains dans le sport](#) est de sensibiliser aux droits humains et aux questions juridiques connexes les professionnel·les du droit et les autres spécialistes impliqués dans le sport.



[www.coe.int/epas](http://www.coe.int/epas) • [@CoE\\_Sports](https://twitter.com/CoE_Sports) • [#CoE4Sport](https://twitter.com/CoE4Sport)

Enlarged Partial Agreement on Sport  
**epas**  
Accord partiel élargi sur le sport

COUNCIL OF EUROPE  
  
CONSEIL DE L'EUROPE